

Annexe 7

Fiche d'évaluation et de notation pour l'épreuve de langue vivante facultative

Série :

Langue :

Session :

Académie :

Nom de l'élève :

Nom de l'établissement :

Ville :

Pour chacune des trois colonnes, situer la prestation du candidat à l'un des trois degrés de réussite et attribuer à cette prestation le nombre de points indiqué (sans le fractionner en décimales) de 0 (absence totale de production) à 6 ou 8.

A. S'exprimer en continu		B. Prendre part à une conversation		C. Intelligibilité / recevabilité linguistique	
Degré 1		Degré 1		Degré 1	
Produit des énoncés très courts, stéréotypés, ponctués de pauses et de faux démarrages.	2 pts	Peut intervenir simplement, mais la communication repose sur la répétition et la reformulation.	2 pts	S'exprime dans une langue qui est partiellement compréhensible.	3 pts
Degré 2		Degré 2		Degré 2	
Produit un discours simple et bref à propos de la notion présentée.	5 pts.	Répond et réagit de façon simple.	5 pts	S'exprime dans une langue compréhensible malgré un vocabulaire limité et des erreurs.	6 pts
Degré 3		Degré 3		Degré 3	
Produit un discours assez nuancé, tirant parti de la richesse de la notion présentée.	6 pts	Prend sa part dans l'échange.	6 pts	S'exprime dans une langue globalement correcte.	8 pts
Note A, sur 6 S'exprimer en continu	/ 6	Note B, sur 6 Prendre part à une conversation	/ 6	Note C, sur 8 Intelligibilité et recevabilité linguistique	/ 8

Appréciation :

Note de l'élève (total A + B + C) = / 20